



INFORMATION SUR LE VACCIN CONTRE LE GRIPPE ET LES SOINS APRÈS AVOIR ÉTÉ VACCINÉ



Qu'est-ce que la grippe?

La grippe, également appelée influenza, est une infection virale des bronches et des poumons qui survient habituellement au Canada entre les mois de novembre et d'avril. Cette infection provoque de la fièvre, des frissons, de la toux, des maux de gorge et des douleurs musculaires.



Qui devrait se faire vacciner contre la grippe?

Le vaccin contre la grippe est financé par le gouvernement, ce qui signifie qu'il est gratuit. **Il est recommandé que toutes les personnes âgées de plus de 6 mois reçoivent le vaccin.**

La grippe peut provoquer des maladies graves chez certaines populations. Il est fortement recommandé aux personnes présentant un risque élevé de se faire vacciner. Il s'agit, entre autres, des populations suivantes :

Bébés et enfants de six (6) mois à cinq (5) ans

En raison de leur âge, le système immunitaire des bébés et des enfants est encore en train de se développer pour lutter contre les infections graves.

Personnes enceintes et allaitantes

Pendant la grossesse, le corps subit de nombreux changements pouvant compliquer la lutte contre les infections. Les personnes qui se font vacciner contre la grippe pendant la grossesse transmettent cette protection à leur bébé. Les bébés de moins de six (6) mois ne peuvent pas être vaccinés contre la grippe. Se faire vacciner contre la grippe peut aider à protéger votre bébé après sa naissance. Le vaccin contre la grippe peut également être administré en toute sécurité aux personnes qui allaitent.

Personnes de 65 ans et plus

Étant donné que le système immunitaire change avec l'âge, il devient plus difficile de combattre les infections. Les personnes de plus de 65 ans sont également plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé qui peuvent s'aggraver si elles contractent la grippe.

Toute personne atteinte d'une maladie chronique comme une maladie cardiaque, l'asthme ou le diabète

Une maladie chronique peut affaiblir le système immunitaire et rendre plus difficile la lutte contre les infections.

Membres des Premières Nations

La vaccination contre la grippe est recommandée pour les peuples autochtones, en raison d'un risque accru de maladie grave. Ce risque est lié à divers facteurs, notamment des problèmes de santé découlant de facteurs sociaux, environnementaux et économiques, eux-mêmes enracinés dans la colonisation historique et actuelle ainsi que dans le racisme systémique.

Personnes à haut risque de maladie liée à la COVID-19

Les personnes présentant un risque élevé de maladie liée à la COVID-19 devraient chaque année se faire vacciner contre la grippe. Se faire vacciner contre la grippe réduit le risque de développer une maladie grave lorsqu'une personne contracte à la fois la COVID-19 et la grippe.

Personnes qui vivent avec des personnes présentant un risque élevé de complications ou d'hospitalisation liées à la grippe, ou personnes qui en prennent soin.

Chez les travailleurs de la santé et les autres prestataires de soins qui sont vaccinés, le risque de maladie est plus faible. Le risque de décès et de complications graves chez les personnes dont ils s'occupent diminue également.

Learn more: novascotia.ca/flu/fr

Mise à jour: septembre 2025

Vaccins contre le grippe pour les personnes âgées de 6 mois et plus



Information sur le vaccin contre la grippe

- S'ils n'ont jamais été vaccinés contre la grippe, les enfants âgés de six (6) mois à huit (8) ans doivent recevoir deux (2) doses.
- Le vaccin contre la grippe est disponible à partir de l'automne et jusqu'aux mois d'été. Bien qu'il soit fortement recommandé de se faire vacciner avant le début de la saison des virus respiratoires, il est tout de même possible de recevoir le vaccin antigrippal jusqu'à la fin de la saison.
- Il faut se faire vacciner contre la grippe chaque année, car le virus change.
- Se faire vacciner contre la grippe est le moyen le plus efficace de prévenir la grippe et les complications liées à la grippe; le vaccin offre une protection environ deux semaines après l'avoir reçu.



Qui ne devrait PAS se faire vacciner contre la grippe?

- Personnes ayant une forte fièvre (supérieure à 39,5 °C / 103 °F).
- Personnes ayant déjà eu une réaction allergique grave au vaccin de la grippe ou à l'un des ingrédients du vaccin contre la grippe.
- Nourrissons de moins de six (6) mois, ceux-ci étant trop jeunes.



À quoi s'attendre après avoir reçu le vaccin contre la grippe

Il est recommandé d'attendre à la clinique pendant au moins 15 minutes après avoir reçu un vaccin, ce qui permet de surveiller une éventuelle réaction. Comme pour tout vaccin, il existe une légère possibilité de réaction allergique plus grave.

- La plupart des gens ne ressentent aucun effet secondaire après le vaccin contre la grippe.
- L'effet secondaire le plus courant est une douleur au bras, qui peut durer un ou deux jours.
- Les effets secondaires comme une légère fièvre, des frissons ou des maux de tête sont rares.

Vous pouvez prendre certains médicaments pour soulager la douleur ou la fièvre, comme de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène. Si vous avez besoin de conseils au sujet de médicaments, renseignez-vous auprès de votre fournisseur de soins de santé.



Vaccin antigrippal fortement dosé

En Nouvelle-Écosse, toute personne âgée de 65 ans et plus peut recevoir gratuitement un vaccin antigrippal fortement dosé. Le vaccin antigrippal fortement dosé contient quatre fois plus d'antigènes et offre donc une meilleure protection aux personnes de ce groupe d'âge.

Il est sécuritaire de recevoir le vaccin contre la grippe avant, après ou en même temps que le vaccin contre la COVID-19, le VRS ou tout autre vaccin.